



## Chantier d'insertion en bâtiment

**TITRE DU POSTE : OUVRIER POLYVALENT DU BATIMENT. Code ROME : I1203**

**Responsable hiérarchique :**

Encadrant technique / Responsable technique ACI / Direction

**TYPE DE CONTRAT :** CDDI de 4 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois sous conditions.

**HORAIRES :** 26 h/semaine soit 112.67 h/mois. Travail du lundi au jeudi.

**LIEU DE TRAVAIL :** Déplacement à prévoir sur les différents sites (Ile-de-France). Intérieur et extérieur

**SALAIRE :** base du SMIC soit 10.15 € brut/heure soit : 1143.60 € brut/mois

**PROFIL :** Bénéficiaire relevant de l'IAE, motivation pour travailler sur son projet professionnel, aimer travailler en équipe, extérieur et en intérieur, comprendre le français, savoir lire, écrire et compter

**DESCRIPTION DES TACHES**

1. Toutes tâches de second œuvre bâtiment (neuf et réhabilitation)
2. Ravalement de façade
3. Petite maçonnerie (clôture, pare vue...)

**COMPETENCES**

1. Pas de prérequis technique exigé : les formations tant pratiques que théoriques sont prises en charge par l'employeur, y compris rattrapage des savoirs fondamentaux et maîtrise de la langue
2. Etre en capacité d'appliquer les consignes données par un encadrant technique spécialement formé à la transmission,
3. Etre en capacité se déplacer en relative autonomie pour rejoindre son chantier (feuille de route établie par l'employeur, si nécessaire)
4. Une expérience sur chantier est toutefois appréciée

**SAVOIR ETRE**

1. Avoir envie de s'engager dans une véritable dynamique de parcours d'insertion socio-professionnel
2. Ponctualité, rigueur, sens du travail bien fait
3. Respect des règles d'hygiène, d'environnement et de sécurité
4. Sens du travail en équipe et capacité d'adaptation en milieu multiculturel

**L'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR**

- Aide à la définition d'un projet professionnel réaliste
- Mise à disposition des supports diversifiés d'activité pour valider ce projet
- Identification des étapes et mises en œuvre (formation, stage, lien vers d'autres structures, ...)
- Aide à l'accès au logement en tant que de besoin
- Aide à l'accès à la mobilité
- Mise en relation avec des recruteurs